

Réf: Dossier 314437

Avis de constitution

SOCIETE « SANNAN BTP »

Siège Abidjan, COCODY ; ANGRE 8ème TRANCHE,
PRES DE LA RESIDENCE MANDELA ; lot 1, ILOT 3, SECTION
: CV, PARCELLE : 5, Lot 1, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANNAN BTP »

Objet :

- LOTISSEMENT, CONSTRUCTION, BTP,
- OUVERTURE DE VOIES,
- ACHAT ET DE TERRAIN BATIMENT,
- LOCATION,
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, COCODY ; ANGRE 8ème TRANCHE,
PRES DE LA RESIDENCE MANDELA ; lot 1, ILOT 3, SECTION
: CV, PARCELLE : 5, Lot 1, Ilot 3

Dirigeant(s) M SANNAN AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05167 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31075/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

